

Les espèces sédentaires chassables

LE PETIT GIBIER

LE FAISAN

1) POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none">• gibier sédentaire le plus prélevé provenant essentiellement des lâchers,• esthétique remarquable de l'oiseau,• oiseau apportant un plus dans la chasse au chien d'arrêt.	<ul style="list-style-type: none">• espèce très sensible à la prédation,• les exigences en matière d'eau dans les milieux de lisières et cultivées limitent les espaces naturels d'accueil favorables à l'espèce,• l'attrait et l'excès de lâchers de tir réduit la place de l'introduction de cette espèce de façon durable.

2) PROPOSITIONS – RECOMMANDATIONS :

- Réserver les lâchers de tir à certaines zones dépourvues de milieux favorables à l'espèce.
- Accentuer le contrôle de qualité des faisans lâchés (Charte des éleveurs).
- Essayer de développer, sous contrôle, du faisan naturel en particulier dans les lâchers de fin de saison.
- Dans un moyen terme, il sera nécessaire de s'affranchir de pratiques artificielles afin de s'investir davantage dans la préservation des habitats et la régulation des prédateurs afin de maintenir l'espèce de façon pérenne.

3) ENJEUX CYNEGETIQUES :

- La Fédération des Chasseurs de l'Aude n'encouragera pas et ne subventionnera pas les lâchers de gibier de tir en cours de saison de chasse.
- La réimplantation de populations à court ou moyen terme sur des biotopes favorables, autorisera des prélèvements par la chasse.
- Recenser sur l'ensemble du département les biotopes jugés favorables à l'implantation de l'espèce.
- Expérimenter sur un territoire pilote, une opération d'envergure en associant les chasseurs et les agriculteurs, afin d'aménager le territoire.
- Limiter les lâchers de tir sur le département (nécessite pour la F.D.C.A. d'en avoir connaissance par la quantité et la localisation).